

NOTEZ-LE

Alfonsadas à Calatayud. L'association de jumelage avec Calatayud (Ajaie) organise un voyage pour les fêtes médiévales du 6 juin, dite Alfonsadas et commémorant la victoire du roi d'Aragon sur les Maures qui occupaient le pays. Inscription avant le 10 avril auprès de l'Ajaie.



SACHEZ-LE

Evocation F. Ferrer. Le vendredi 26 mars, La libre-pensée 32 et Francas 32, organisent une conférence sur Francisco Ferrer. entendent ainsi, rappeler la mémoire de ce libre penseur et créateur de l'école moderne, fusillé en octobre 1909. Conférence au boulodrome à Auch à 20 h.

Deux blessés dans un choc par l'arrière

Auch. Deux voitures sont entrées en collision hier à 18h40, avenue de la Gare. Une femme de 45 ans et une fillette de 12 ans ont été légèrement blessées aux cervicales et transportées à l'hôpital d'Auch.

EN BREF

Barthez à l'essai



Photo DDM, Jean-Paul Quévado

Fabien Barthez, l'ex gardien emblématique de l'équipe de France de foot, a continué de participer aux essais en vue de la coupe de Pâques, hier, sur le circuit de Nogaro, avec son partenaire élu Paul Lamic.

Concert au profit de Retina France

Samedi à 20h30 à l'église Sainte Bernadette à Auch et dimanche à 17 heures à l'église de Barran, concert avec l'Ensemble vocal de Puycaquier. Programme populaire gospel et Lyrique. Ce concert est donné au profit de Retina France qui finance des programmes de recherches pour la dégénérescence maculaire liée à l'âge (touche 1 000 000 de personnes en France) mais aussi pour la rétinopathie pigmentaire et diabétique, le glaucome, la myopie forte, la cataracte... Entrée 8€. Un troisième concert aura lieu à L'Isle-Jourdain le 10 avril.

Réunis au pied du tribunal d'Auch, entre banderoles, sonnailles de cloches et pique-nique, quelque cent cinquante agriculteurs et sympathisants venus de toute la région, de Lozère, Creuse ont soutenu hier Brigitte Baron et Marie-Hélène Tarrieux. Ces deux agricultrices gersoises, éleveuses d'ovins viande, devaient passer devant le tribunal de proximité pour « refus de vaccination » contre la FCO (fièvre catarrhale ovine). L'affaire a été renvoyée car le ministère public a demandé un supplément d'information dont devrait être chargée la direction des services vétérinaires.

Les deux agricultrices recevront une nouvelle convocation devant le tribunal. Hier, le cortège a gagné la préfecture où il a transmis une motion au préfet qui rece-

dra une délégation demain. L'an dernier, ces deux agricultrices ont refusé de vacciner leurs troupeaux contre la FCO, préférant mettre en place des démarches alternatives.

IMMUNITÉ NATURELLE

« La DSV (direction des services vétérinaires) a appliqué la loi: elle a transmis les dossiers des éleveurs qui n'avaient pas vacciné » résume Christian Ponticelli, du Gabb 32 (groupement des agriculteurs biologiques et biodynamiques), « le ministère public a décidé de poursuivre ou non ». Une dizaine d'agriculteurs gersois n'avaient pas vacciné mais elles sont les deux seules à avoir été envoyées devant la justice. « Attention, on n'est pas contre la vaccination » prévient Marie-Hélène Tarrieux, « mais nous

sommes pour la liberté de choix ». Ces vaccinations obligatoires ne nuisent pas à la certification bio mais soulèvent d'autres problèmes: confiance du consommateur, innocuité du vaccin et surtout le désir de développer l'immunité naturelle des animaux.

« Des pays comme la Suisse, l'Allemagne s'y intéressent », ajoute l'éleveuse, « là on voit qu'elle se construit petit à petit ». En 2008, Marie-Hélène Tarrieux avait demandé aux services vétérinaires une dérogation à la vaccination moyennant un suivi sanitaire de son troupeau, ce qui lui avait été refusé. « Nous avons mis en place un protocole homéopathique avec un suivi par des vétérinaires du centre de la France », ajoute-t-elle, poursuivant: « En 2009, nous avons été une dizaine à nous

regrouper et à faire la demande avec le Gabb ».

Puis cette année, le ministère a établi un protocole qui autorise les éleveurs à déroger à la vaccination. Mais il ne satisfait pas les éleveuses, tout d'abord parce qu'il est coûteux, de l'ordre de 50 € par bête estiment-elles. Ensuite il prévoit une vaccination de tout le troupeau si un cas de FCO apparaît. Comment alors sélectionner naturellement des souches résistantes, demandent-elles. Ce procès devait être le premier en France. Une même affaire sera jugée vendredi à Sélestat, en Alsace. Des poursuites se profilent dans d'autres départements dont le Tarn-et-Garonne. Autant d'affaires que M^e Chambaret, l'avocat toulousain des deux Gersoises, va suivre de près.

F.R.

Syndicalisme. Les agriculteurs veulent bénéficier des aides.

FDSEA et JA demandent l'aide du préfet

Rémy Fourcade, président de la FDSEA et Stéphane Zanchetta, président des JA 32 rencontraient, hier, en début d'après-midi le préfet du Gers. « Nous voulons lui expliquer que si nous sommes satisfaits de voir augmenter l'enveloppe des prêts de trésorerie et de consolidation, nous sommes, par contre, inquiets et déçus de ne voir que 50 millions d'euros de plus affectés au fonds d'allègement des charges », expliquait Remy Fourcade. « Pour ce qui est de la trésorerie, tous les agriculteurs pourront en bénéficier et ainsi relancer leur exploitation en bénéficiant de l'enveloppe des 800 millions d'euros de prêts bo-



Rémy Fourcade (à gauche) et Stéphane Zanchetta avant leur rencontre avec le préfet. Photo DDM, Sébastien Lapeyrière.

nifiés... mais pour le reste, le Gers à une situation très spécifique », poursuivait Stéphane Zanchetta. En effet les excédents de pluie du

printemps dernier et la sécheresse de l'été sont à l'origine d'un des rendements céréaliers les plus bas de ces vingt dernières années qui

s'est produit en même temps que la chute des prix agricoles sur le marché mondial. « Le FAC est d'autant plus important pour ces exploitants et l'enveloppe actuelle ne permet de répondre qu'à 500 agriculteurs alors qu'ils sont 2700 éligibles. »

Rémy Fourcade de poursuivre: « Le Gers est sinistré, nous demandons au préfet de plaider à Paris en faveur de notre département. » Les deux responsables syndicaux ont préféré une simple rencontre avec le préfet à une mobilisation de masse des agriculteurs qui serait tombée au moment de la forte reprise des travaux agricoles avec le retour du printemps.

J.-M. D.

contres, conférences, contes, projections... font aussi programme du festival.

Une soirée avant-première au lieu au Salon, avec le groupe Roms des Foins les samedi 20 mars à 21 h 30 (5€).

Tempo latino : de la salsa d'Ecosse

La dix-septième édition du festival Tempo latino se déroule du jeudi 22 au dimanche 25 juillet à Vic-Fezensac. L'organisation dévoile une partie de la programmation. Jeudi 22 juillet, Sébastien Avispa sera à l'affiche. Sa musique douce, sensuelle et passionnée précèdera la fougue et le tempérament de Ojos de Bru symbolique de la movida catalane. Vendredi 23 juillet, les Colombiens de Calambuco remettront au goût du jour la salsa des années 70 tout en conservant trompettes et la rythmique formations cubaines de type conjunto. L'originalité vient d'Ecosse avec les sonorités des nes imprégnées de cornemuses de couleurs celtiques de Salsatica (Edimbourg). La suite de programmation sera communiquée très prochainement.

Santé mentale

Concerné par la maladie psychique d'un proche, vous pouvez rencontrer aujourd'hui 14 heures à 18 heures, 41 rue Jeanne d'Albret à Auch la délégation départementale de l'Union nationale de familles amis de malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM). Cette rencontre se déroule dans le cadre de la 21^e semaine de santé mentale. Contact : 05 62 60 30 36 - courrier 32@unafam.org.